

Compte rendu de la réunion du 22 Septembre 2022

Cette réunion, à l'initiative de Madame Morvan, avait pour objectif d'échanger sur les projets envisagés ou soutenus par notre association, d'évoquer notre actualité et celle du quartier.

Secteur de projet pour protéger le vallon

Voir à ce sujet [notre contribution](#) à la consultation sur la modification n°8 du PLU. Un peu plus de 1.400 contributeurs ont soutenu notre proposition. Lors du Conseil de Métropole du 29 juin 2022, Madame Nathalie Chaline a regretté que ceux-ci n'aient pas été pris en considération : Brest Métropole a considéré que notre demande ne pourrait être examinée que lors de la prochaine révision du PLU — soit aux calendes grecques.

Il y a pourtant urgence à renforcer les exigences concernant la gestion des eaux de ruissellement tout autour du vallon. Et il y a urgence pour la préservation de la biodiversité, en particulier des sujets d'une espèce protégée de mammifères installés à quelques centaines de mètres du parc public.

Après avoir décidé au conseil de Métropole fin juin le passage en zone constructible de plus de 50 hectares de terres agricoles — sans compter les zones d'activité, Brest Métropole devrait pouvoir "rétrocéder" à la nature quelques hectares de terre classés urbanisables, sans compromettre son développement.

SaveStangAlar déposera à nouveau sa demande de création d'un secteur de projet lors de l'enquête publique, et demande à ce sujet le soutien de la Mairie de Saint-Marc.

Projet immobilier au vallon

Un nouveau projet immobilier a été annoncé début Juillet dans la presse par M. Colin, président de Iroise Promotion. La mairie de Saint-Marc n'a pas d'information à ce sujet.

Nous réaffirmons nos deux exigences :

- que [le jugement](#), accepté par Brest Métropole et par Iroise Promotion, soit scrupuleusement respecté : article UH 11, hauteur et volume des constructions, en rapport « avec le type et le gabarit des constructions avoisinantes » (considérant 22 du jugement).
- que des représentants de notre association puissent accéder au dossier du projet en cours d'instruction par les services de l'urbanisme, **avant** la signature du permis. Nous l'avons justifié et demandé dans un [courrier](#) envoyé à M. le Président François Cuillandre le 2 août, qui n'a toujours pas obtenu de réponse.

Autres questions

Tenue des chiens en laisse au vallon

Suite à la pose des pancartes, il y a eu une nette amélioration de la situation. Cependant, il y a encore trop d'exceptions et d'incivilités. Des pancartes sont à ajouter pour couvrir toutes les entrées du vallon. L'idée de créer un parc à chiens, pour que nos amis puissent s'ébattre en toute sécurité est abandonnée. Nous déplorons ce manque de volonté de la métropole : les parcs à chiens fonctionnent très bien dans de nombreuses métropoles françaises ou étrangères, à la satisfaction de tous les usagers de l'espace public.

Qualité des eaux du ruisseau du Dour Gwenn

Existe-t-il un suivi régulier de la qualité des eaux ? Oui ! Les résultats sont-ils accessibles au public ? La Mairie va se renseigner, et nous communiquera l'information.

Pollution au printemps : que sait-on ? C'était de la peinture blanche et du solvant. La source n'a pas pu être identifiée.

Entretien de diverses parcelles le long des voies d'accès au vallon

Nous avons fait remonter des demandes de riverains ou usagers du vallon concernant les parcelles le long du chemin de Pen Helen, ou du sentier rive droite. Nous demandons que le service des espaces verts prenne en charge l'entretien des talus le long des chemins d'accès au vallon : même dans le cas de parcelles privées, l'autorité municipale peut contraindre un propriétaire défaillant à agir, ou se substituer à lui et lui présenter la facture.

Nous nous sommes inquiétés de la présence d'une friche sur des parcelles privées non entretenues depuis plusieurs années. Les broussailles montent à plus de trois mètres de hauteur, de nombreuses branches sèches de résineux jonchent le sol. Lors des étés caniculaires et très secs, cela présente un sérieux risque d'incendie.

Sur ces deux points, nous ferons un courrier à Brest Métropole.